

Séance n°2 du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom Etablissement : COLLEGE ANTOINE GUICHARD

Adresse : 14 Rue Marcel Pagnol – 42340 VEAUCHE

Type : COLLEGE de plus de 600 élèves ou avec SEGPA

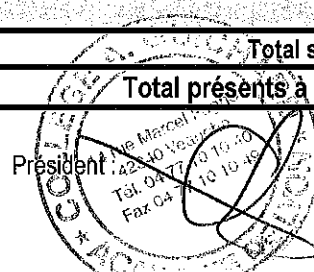
Membres du conseil d'administration

QUALITE	TITULAIRES					SUPPLEANTS				
	Noms	Prénoms	P	A	E	Noms	Prénoms	P	A	E
I - ADMINISTRATION -										
Membres de droit										
Chef d'établissement, président	1 RIGO	Christine	X							
Adjoint au chef d'établissement	2 DESSEIGNET	Stéphanie	X							
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	3 CAZALS	Anthony	X							
Conseiller principal d'éducation	4 MOREL	Nathalie		X						
Directeur adjoint de la SES	5									
Total : 4 si collège sans SES 5 si collège avec SES										
II - ELUS LOCAUX										
Collectivité territoriale rattachement	1					1				
	2					2				
Représentants de la commune siège	1					1				
	2					2				
OU si établissement public de coopération intercommunale (EPCI)										
Collectivité territoriale rattachement	1 BRUEL	Nicole				1				
	2 DARDOUILLER	Sylvain	X			2				
Représentant de la commune siège	1 DUBOIS	Gérard				1 RIOUX	Catherine	X		
Représentant de l'EPCI	1					1				
III - PERSONNALITES QUALIFIEES										
Si membres administration = 5	1									
Si membres administration < 5	1 CHALVET	Marie-Claire	X							
	2 LECOMTE	Mélanie	X							
Total du premier tiers	9									
IV – ELUS DES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT										
Personnels d'enseignement et d'éducation	1 CHASSELIN	Eric	X			1 BENOIT	Nathalie			
	2 OUDIN	Fabienne	X			2 PATOUILLARD	Muriel			
	3 TROMBERT	Peggy	X			3 GRANDJEAN	Christophe			
	4 DI BARTOLOMEO	Nathalie	X			4 LAURENT	Angélique			
	5 THORAL	Christelle	X			5 BRIOUDE	Valérie			
	6 MARCON	Elisabeth	X			6 MAZET	Morgane			
	7 ALMERAS	Stéphanie	X			7 BARITHEL	Nadine			
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)	1 FOSSATI	Marina	X			1 PLET	Christophe			
	2 GALLETTI	Marie-Ange	X			2 ROBERT	Serge			
	3 TOINON	Patricia	X			3 SZYMANSKI	Josiane			
Total du deuxième tiers	10									
V – ELUS DES PARENTS D'ELEVES	1 GOEPP	Nathalie	X			1 GIRAUDON	Delphine			
	2 PERENON	Anne	X			2 BRUEL	Marjorie			
	3 VERMAND	Magali	X			3 PERES	Isabelle			
	4 DURAND	Sonia	X			4 PIGNOL	Paul-Henri			
	5 ZAPLATA	Laurence	X			5 BERTONI	Karine			
	6 RIVIERE	Angélique	X			6 ROUSSET	Magali			
	7 BILLECARD	Stéphanie	X			7 DEMEURE	Emmanuelle			
– ELUS DES ELEVES	1 GRANGE ESTRADE	Mathéïs	X			1 ZAPLATA	Dimitri			
	2 ALVES	Nathan	X			2 COPEREY	Lilou			
	3 ROUX	Lily	X			3 GUIGON	Chloé			
Total du troisième tiers	10									
		Total titulaires				Total suppléants				
Total membres du CA	29	Quorum	15	Total présents à la séance						

Secrétaire de séance :



Président :



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DECEMBRE 2022

18h05 : le quorum étant atteint (25 personnes), le conseil d'administration débute.

Madame MARCON, représentante des enseignants, est désignée en qualité de secrétaire de séance.

- Approbation du compte-rendu du conseil d'administration n°1 du 27/09/2022.

Vote : 25

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

- Installation des commissions.

Avant de procéder à l'installation des différentes commissions, Mme La Principale rappelle à tous les membres l'importance de bien prévenir l'administration en cas d'absence et précise que tout suppléant peut remplacer tout titulaire.

18h20 : les suppléants sont autorisés à quitter le CA.

I- Vie de l'EPLE

1- Calendrier 2022-2023 :

a) Organisation des examens :

Mme la Principale donne 4 dates importantes :

- Mercredi 1^{er} février 2023 : soutenance rapports de stage 3e : matinée banalisée afin que tous les enseignants puissent être examinateurs (en plus des maîtres de stage volontaires).

- Les 27 et 28 avril 2023 : DNB blanc

- Mercredi 14 juin 2023 : épreuve orale du DNB : matinée banalisée

- Les 26 et 27 juin 2023 : épreuves écrites du DNB

Mme RIGO demande la banalisation des 2 mercredis le 1^{er} février et 14 juin 2023.

Vote : 25

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

18h23 : arrivée de Mme CHALVET, le nombre de votants passe donc à 26.

b) Portes ouvertes du collège :

Après concertation avec le lycée François Mauriac à Andrézieux qui organise ses propres portes ouvertes le samedi 1^{er} avril 2023, il a été décidé que celles du collège auraient lieu le samedi 18 mars 2023 de 8h à 12h afin que les parents d'élèves puissent, si nécessaire, assister aux deux.

Mme MARCON, représentante des enseignants, suggère de se rapprocher également du lycée de Beauregard à Montbrison puisqu'il est aussi notre lycée de secteur. Mme la Principale prendra contact avec eux.

Même si l'organisation précise reste à définir, il a été décidé en conseil pédagogique que les futurs parents de 6^e seront invités en trois vagues et rencontreront les enseignants répartis en pôles.

Les fédérations de parents souhaitent quant à eux revenir à la formule précédemment testée, à savoir être installées dans le hall d'entrée pour un meilleur contact avec les familles. Leur demande a été entendue.

2- Modification du règlement intérieur :

Mme la Principale rappelle, qu'à la demande des enseignants, une petite modification concernant l'accumulation de punitions a été apportée au règlement intérieur lors du dernier conseil d'administration. De fait, le règlement ainsi modifié a dû être présenté au service juridique du rectorat qui a retoqué un certain nombre de points dont Mme RIGO nous fait part. Mme GOEPP, représentante PEEP, attire notre attention sur les horaires du vendredi soir (17h), alors que les cours se terminent à 16h. Mme la Principale explique que seul l'emploi du temps fait foi et que certains élèves sont en retenue jusqu'à 17h le vendredi.

M. CHASSELIN, représentant des enseignants, rebondit sur cette remarque concernant les horaires d'UNSS de 17h à 19h le lundi soir et le mercredi après-midi.

Mme BILLECARD, représentante FCPE, fait remarquer que le mot « trimestriel » devrait être changé en « semestriel » (pages 5 et 10).

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

Le règlement intérieur modifié est adopté.

3- Conventions :

a) Régularisation de la convention de stage pour les élèves de 3^e.

Le stage a lieu du 12 au 16 décembre 2022.

Les conventions de stage seront signées par Mme RIGO.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

b) Accueil d'un stagiaire en mathématiques : une étudiante souhaiterait découvrir le métier d'enseignant du 9 au 20 janvier 2023. Toutes les collègues de mathématiques sont prêtes à accueillir cette personne, Mme la Principale les en remercie.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

La convention est adoptée.

c) Service sanitaire : Mme THORAL, représentante des enseignantes et elle-même impliquée dans ce projet, explique vouloir renouveler cette action qui avait donné entière satisfaction l'année dernière. Des étudiants de la faculté de médecine de St Etienne, ainsi que de l'école d'infirmiers de St Chamond, interviendront courant mars auprès de nos élèves de 3^e, à raison de 2 heures par classe, sur 3 thèmes : l'hygiène, les antibiotiques et la vaccination. Ces étudiants viendront dans un premier temps en janvier présenter leur projet aux enseignants concernés.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

Les conventions sont adoptées et seront signées par Mme RIGO.

A titre d'information, et avant d'aborder le point suivant, Mme la Principale annonce que dans le contexte de recrudescence du CODIV, les « 10 ans du collège », initialement prévus le 9 décembre 2022, sont reportés au printemps prochain.

II- Gestion matérielle et financière

La parole est donnée à M. CAZALS, gestionnaire.

1- Contrat voyage en Allemagne :

Le conseil d'administration autorise la signature du contrat avec le prestataire CLC relatif au voyage en Allemagne 2023.

M.CAZALS précise le programme et le financement de ce projet qui aura lieu du 1^{er} au 5 mai 2023.

Rappel : le principe de ce voyage, initialement prévu en 2020 mais annulé en raison du COVID, a été voté lors du conseil d'administration du 02/06/2022. Il s'agit d'un séjour à Munich en partenariat avec le collège de St Galmier. Mme la Principale souligne l'enthousiasme et l'implication de Mme PERROT, professeure d'allemand dans ces deux collèges. 18 élèves de 3^e du collège Antoine Guichard et 2 enseignantes sont concernés. Elle précise par ailleurs que des fonds sociaux peuvent être demandés si nécessaire auprès de notre assistante sociale.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

2- Participation des familles :

Le conseil d'administration détermine le budget du voyage en Allemagne :

- Dépenses : 9 288 €

- Recettes : 9 288 €

- Détail des recettes : subvention voyage Mairie : 750€ / participation établissement : 1 770 € / participation élèves (18 élèves) : 6 768 €

La participation individuelle est de : 376 €

Le conseil d'administration autorise l'établissement à percevoir la somme de 376 € pour chaque élève participant à ce voyage.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

3- Délégation du CA au CE :

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement, d'une part pour la passation des marchés à incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget et, d'autre part, conformément au code de la commande publique.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

4- Convention PFMP :

Cette convention organise les stages de lycéens en milieu professionnel.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer des conventions PFMP afin d'accueillir des apprenants dans l'établissement. Il s'agit d'élèves du lycée hôtelier de Verrières.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

5- Contrat de maintenance thermique :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec la société E2S pour la maintenance des équipements thermiques, air et solaires du 01/01/2023 au 31/12/2024. M.CAZALS souligne le bel effort financier de cette société.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

6- Contrat immobilisations :

Signature du contrat avec la société WINCZ du 01/01/2023 au 31/12/2023 relatif à la mise à disposition du système de gestion des immobilisations du collège.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

7- Contrat ascenseur :

Signature du contrat de maintenance avec la société Loire Ascenseurs pour 2 ans fermes (01/01/2023 au 31/12/2024) relatif à la maintenance de l'ascenseur avec l'option GSM. (1 240 €)

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

8- Contrat cuisson :

Signature du contrat avec la société VDFroid 'Contrat d'entretien annuel cuisson'. Le contrat d'entretien est conclu pour une durée ferme de deux ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024 pour 1 080 €.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

9- Contrat buanderie et réfrigération :

Signature du contrat avec la société VDF pour l'entretien "réfrigération et buanderie" du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024 pour un montant de 2 460 €.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

10- Contrat bac à stages :

Signature du contrat avec la société LOGIQUE TRANQUILLE pour un Abonnement annuel* Mini-stages CC Année 2022-2023. Les élèves de 3^{ème} ont la possibilité de faire des mini-stages en lycée professionnel.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

11- Contrat assurance :

Le conseil d'administration autorise la signature du contrat d'assurance avec la société MAIF.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

12- Restauration scolaire :

Le conseil d'administration valide les tarifs déterminés par le département de la Loire pour l'année 2023.

- Forfait DP4 : 466,96 €

- Ticket : 4 €

- Personnels de catégorie C : 2,95 €

- Personnels de catégorie A et B selon indice inférieur à 445 : 4,60 € et supérieur à 445 : 5 €

- Hôtes de passage : 7,50 €

- Charges de fonctionnement : 17%

Mme MARCON, représentante des enseignants, ainsi que les élèves adressent leurs remerciements à toute l'équipe de cuisine pour la qualité de la restauration, ainsi que pour leur accueil toujours très chaleureux !

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

13- Clefs de répartition OPALE :

Clé de répartition - Le conseil d'administration fixe les clefs de répartition dans le cadre d'OPALE ainsi :

Viabilisation

Gaz : 85 % Self – 15 % collègue

Electricité : 40 % Self – 60 % collègue

Eau : 35% Self – 65 % collègue

Bois : 11% Self- 89% collègue

Au réel quand identifiable.

Ex : Assurance, part stocks

Timbres AR, matériel, Vérifications périodiques extincteurs

Vérifications périodiques Gaz : 85% Self – 15 % collègue

Contrat d'entretien CTA Thermique (chaudière Gaz, Bois, vannes, chauffages, filtres, CTA 25/2.5) : 20 %

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

14- Contrat Carnages « Amour Amour » :

Signature du contrat avec la compagnie Carnages pour deux représentations de théâtre les 27 mars 2023 et 28 mars 2023 pour un montant de 1 787 € réglés par l'application ADAGE pass culture. "Amour Amour"

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

15- Contrat Carnages « La crise »

Signature du contrat avec la compagnie Carnages pour deux représentations de théâtre les 20 mars 2023 et 21 mars 2023 pour un montant de 1 947 € réglés par l'application ADAGE pass culture. "La crise"

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

16- Contrat Monts et Merveilles « Antigone »

Signature du contrat avec la compagnie Par Monts et Merveilles pour le spectacle ANTIGONE du 23 mai 2023, réglé par le pass culture. (2040,37 €)

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

17- Contrat Monts et Merveilles « Le médecin malgré lui »

Signature du contrat avec la compagnie Par Monts et Merveilles pour le spectacle "Le médecin malgré lui" du 11 mai 2023, pour un montant de 1 965.70 €.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

18- Forum de la voie professionnelle :

Le conseil d'administration autorise la signature de la convention relative au forum de la voie professionnelle post troisième le jeudi 26 janvier 2023 à la salle GUY POIRIEUX de MONTBRISON, de 9 h à 17h.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

19- Convention sortie BIA :

Signature de la convention relative à la sortie du 18 janvier 2023 dans le cadre du BIA : visite du musée de l'aéronautique à Clermont Ferrand avec l'établissement scolaire « Les Chartreux ».

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

20- Répartition de la dotation de fonctionnement complémentaire :

DFC - Répartition de la dotation de fonctionnement exceptionnelle complémentaire de 5 000 €
ALO - Viabilisation

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

21- Budget 2023 :

Le conseil d'administration adopte le budget primitif 2023.

M.CAZALS présente les trois services généraux, ligne par ligne.

Mme la Principale en profite pour souligner l'investissement de notre nouvelle documentaliste, Mme MORIN, mais aussi pour demander à chacun d'entre nous de poursuivre les efforts entrepris en matière d'économie d'énergie.

Elle remercie également M. CAZALS pour son travail et son excellente gestion de l'établissement, sentiment partagé par les enseignants.

Vote : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

Avant de conclure elle adresse une nouvelle fois tous ses remerciements à M. DARDOUILLET, représentant du département, pour l'aide financière apportée afin d'améliorer la sécurité aux abords du collège.

Enfin, Mme GOEPP, représentante PEEP, tient également à remercier Mme RIOUX, représentante de la mairie de Veauche, pour avoir donné une réponse favorable à leur demande d'un nouvel abri de bus.

III- Question à rajouter à l'ordre du jour.

Aucune question diverse n'a été déposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h56.

Mme la Principale indique que le prochain conseil d'administration aura lieu fin janvier.

A VEAUCHÉ

Le 7/12/2022

Mme RIGO

Principale

Présidente du conseil d'administration



Mme MARCON

Représentante des enseignants

Secrétaire de séance